

13 janvier 2010

COMMUNIQUE DE PRESSE

Vœux du CIAS

“Qu'on nous aide à travailler dans la prospective“

Pour la première fois de sa jeune histoire, le Centre intercommunal d'action sociale (CIAS) a tenu ses vœux de nouvelle année ce jeudi 13 janvier 2011, salle du Petit Bonheur, près de la Plateforme sociale du Marsan. L'occasion pour sa présidente, Geneviève Darrieussecq, de saluer la montée en puissance de cet organisme qui a considérablement élargi son domaine de compétences grâce au transfert de gestion des établissements d'hébergement et du transfert, des CCAS au CIAS, des activités liées au maintien à domicile. Le CIAS du Marsan compte aujourd'hui environ 300 agents.

Détaillant un à un les différents secteurs dont le CIAS a aujourd'hui la responsabilité (voir ci-après), Mme Darrieussecq a notamment mis l'accent sur deux sujets d'importance liés au vieillissement de la population et à la nécessité pour les collectivités locales de **“cesser d'agir dans l'urgence pour être davantage dans la prospective“**.

Constatant que *“d'ici 10 ans, la population des plus de 75 ans va doubler“*, la présidente du CIAS a annoncé que le CIAS du Marsan devait s'attendre à voir l'activité de son pôle « Maintien à domicile » (à savoir : aide et accompagnement à domicile, soins infirmiers à domicile, portage de repas à domicile) *“considérablement se développer. Il faut d'ores et déjà se préparer à répondre à une explosion des besoins“*.

Après le Pôle « Maintien à domicile », même constat et même demande de prospective pour le Pôle « Hébergement » : *“Même s'il gère aujourd'hui trois EHPAD (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) qui accueillent 250 personnes, le CIAS du Marsan ne dispose pas, à ce jour, des outils nécessaires pour répondre à la demande réelle. Nous avons pourtant la possibilité dès aujourd'hui de créer deux autres établissements. Il ne nous manque que les autorisations du Schéma départemental d'analyse et de couverture des besoins de santé établi par le Conseil général des Landes et celles de l'ARS (Agence régionale de santé). Je souhaiterais pouvoir lancer rapidement la construction d'un établissement et, sitôt fini, lancer en suivant le second pour anticiper des besoins que l'on sait croissant“*.

D'autant que ces projets pourraient aussi permettre de combler *“un grand manque sur le territoire, à savoir le nombre d'unités Alzheimer. Certes, il existe une telle unité sur l'EHPAD de Saint-Pierre, mais elle est notoirement insuffisante pour satisfaire les besoins. Nous devons également diversifier notre perception du traitement de cette maladie en donnant aussi des réponses en termes d'accueil de jour, d'aides aux familles etc. Il y a un gros manque sur le territoire, le Marsan a la volonté et les possibilités de faire avancer les choses, je souhaiterais qu'on nous aide à avancer. Certes, je n'ignore pas qu'il y a des problèmes de financement, comme partout, mais cette question de la dépendance nécessite réflexion et volonté politique“*.

Contact presse :

Anne Marie Commenay

Le Marsan agglomération - Tél. : 05 58 46 61 55 – 06 81 83 73 98

LE C.I.A.S DU MARSAN

Le CIAS a pris son envol au cours des années 2009 et 2010 en élargissant son domaine de compétences grâce au transfert de gestion des établissements d'hébergement et des transferts des CCAS au CIAS des activités liées au maintien à domicile. Le CIAS compte aujourd'hui environ 300 agents, répartis sur les secteurs suivants :

- **Le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile**

Le SAAD est composé en 3 secteurs : Mont-de-Marsan, Saint Pierre du Mont et les communes rurales de l'Agglomération. Le personnel intervenant sur Mont-de-Marsan et les communes rurales a été transféré des CCAS au CIAS du Marsan au 1er avril 2010. Ce service, qui a obtenu l'agrément Qualité Service à la Personne par la Préfecture des Landes, lui permet d'exercer en lieu et place des différents CCAS, la gestion du Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile.

Les équipes : 8 personnes qui gèrent environ 110 aides à domicile sur l'ensemble du territoire communautaire pour environ 750 bénéficiaires.

- **Le Service de Soins Infirmiers à Domicile**

Le service des soins infirmiers à domicile a été créé le 1er janvier 2010 par la fusion des services existants sur Mont de Marsan et Saint Pierre du Mont. Les soins sont assurés par des aides soignantes, et des infirmiers libéraux conventionnés avec le service. Ces interventions sont prises en charge par la sécurité sociale sous réserve d'un accord préalable.

Les équipes : 3 personnes en gestion et 15 aides-soignantes pour les interventions à domicile. La capacité du service est de 95 places.

- **Le Service du Portage de Repas à Domicile**

Ce service est proposé sans conditions de ressources mais est principalement réservé aux personnes retraités, âgées, ou handicapées. Ce service consiste en la livraison à domicile d'un repas quotidien (le midi) du lundi au samedi y compris les jours fériés. Depuis le 1er juillet 2010, suite à un appel d'offres la fabrication des repas est assurée par les Cuisines Municipales. Les personnels du CIAS assurent le transport et la livraison à domicile de ces repas.

Les équipes : 1 personne gestionnaire et 11 agents (non situés sur le site) qui assurent les livraisons de 450 repas par jour sur 7 jours.

- **LES EHPAD**

Le CIAS assure la gestion des trois établissements d'hébergement des personnes âgées, situés sur les communes de Mont de Marsan et Saint-Pierre-du-Mont. Environ 250 résidents sont accueillis au sein de ces structures et sont pris en charge par environ 130 professionnels.

- **La Plateforme Sociale du Marsan**

La plate-forme sociale communautaire est un établissement créé par la Communauté d'Agglomération du Marsan, en 2008, et gérée par le C.I.A.S. qui accueille 7 associations caritatives :

- la Banque Alimentaire
- la Ruche Landaïse
- le Secours Populaire
- le Panier Montois
- les Restos du Cœurs
- la Croix Rouge Française locale et départementale
- Bois et Services

Acteurs essentiels de la lutte contre les exclusions à l'échelle de l'agglomération, la Banque Alimentaire, les Restaurants du Cœur, la Croix-Rouge locale, le Secours Populaire, le Panier Montois, la Ruche Landaise, Bois et Services, interviennent au quotidien auprès des personnes en situation de précarité, leur apportant une aide précieuse.

Pour plus d'efficacité, ces associations ont été regroupées en un lieu unique (équipement de 3500 m² environ). Véritable Maison de la solidarité, elle permet ainsi de regrouper sur un même site, facilement accessible, ces sept associations et d'offrir aux personnes en difficulté une prise en charge globale et optimisée.

Elle offre des services communs, ou propres à chaque association, et permet d'assurer la logistique interne des associations avec la possibilité de mutualiser les moyens.

Afin de compléter ses missions et de lui donner sa véritable vocation d'observatoire de la précarité et de centralisation de l'information envers les plus démunis, une action visant à faire intervenir différents partenaires sociaux s'est mise en place fin d'année 2009.

Des permanences sont assurées par :

- Le CDAD
- L'association La Source
- Le Point Santé
- Le Planning familial :
- Le CIDFF

Des réunions d'information sont assurées de façon ponctuelle par :

- La CPAM des Landes :
- EDF :
- L'UDAF :

L'atelier « Les Virtuoses » (atelier alimentation/bien-être) est mis place et assuré par des professionnels du Conseil Général des Landes, de la mairie de Mont-de-Marsan, de l'AQM St-Pierre-du-mont, du CODES 40 et du Point Santé.

Autres partenaires :

- La Boutique de la famille (CAF)
- La Mission Locale
- Les Centres médico-sociaux

Deux coordonnateurs assurent de manière permanente la gestion de la Plateforme.

- **Aire des gens du voyage**

Un travailleur social a été recruté le 1er juillet 2010 pour assurée l'accompagnement social des gens du voyage sur les aires d'accueil de la Communauté d'agglomération.

- **Le Relais d'Assistants Maternelles**

Le RAM du Marsan et la Boutique de la Famille (service de la CAF des Landes) cohabitent actuellement dans le même lieu : 6 rue Dominique de Gourgues.

Deux animatrices travaillent à plein temps au RAM et proposent une orientation et une information à destination des parents et des professionnels. Elles assurent également dans six communes du territoire des ateliers ludique favorisant l'éveil des enfants. Sont concernés par ces ateliers les Assistants Maternelles des communes et les enfants dont elles ont la charge.

PROJET EN COURS

Siège social du CIAS :

Aménagement sur le site de l'ancienne Croix Blanche. Ce nouveau bâtiment regroupera l'ensemble des services hébergés aujourd'hui avenue George Clemenceau.

La livraison de ce nouveau bâtiment devrait intervenir dans le courant du second semestre 2011.

Futurs EHPAD :

Réhabilitation de l'EHPAD Yvonne ISIDORE et création d'un nouvel établissement sur le site de la Croix Blanche. Les échéances seront fonction de la procédure de l'appel à projet diligentée par l'ARS.

Petite Enfance :

La construction du bâtiment « Pôle Enfance Jeunesse » a débuté le 17 septembre avec la pose de la première pierre. Il est destiné à accueillir un Pôle Petite Enfance et Famille et devrait permettre de réunir des services destinés aux familles dans un même lieu divisé en deux parties :

Zone 1

- Point Info famille
- Relais Assistantes Maternelles
- Lieu d'Accueil Enfant Parents
- Un crèche Familiale

Zone 2

- Crèche Calin Caline
- Bibliothèque